

**PRIMATURE**

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail

---

# **FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION**

## **VOLET GOUVERNANCE**

**MAI 2003**

## L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE CONFISQUEE

L'expérience démocratique née des élections de 1993 en République centrafricaine a été caractérisée par un contexte quasi-permanent de crises, d'abord socio-économiques, puis militaro-politiques, aggravées en partie par l'environnement sous régional.

Au courant de l'année 1996, les tensions militaro-politiques, dans les pays des grands lacs (RWANDA, BURUNDI, ZAIRE), de même que la rébellion armée au Sud Soudan et celle au Sud du TCHAD ont provoqué des déplacements massifs de personnes armées sur le territoire centrafricain, favorisant la prolifération des armes de guerre.

Progressivement on en est venu à connaître une criminalité multiforme, allant des vols simples aux vols à mains armées auxquels il faut ajouter le phénomène des coupeurs de route dans l'arrière pays. Un climat d'insécurité et d'instabilité s'est ainsi installé, décourageant les activités économiques et partant les investissements en République Centrafricaine.

### Une gestion économique scabreuse

L'incapacité des régimes qui se sont succédés à la tête du pays à mettre positivement en exploitation les immenses potentialités nationales n'a pas permis l'amorce d'une relance économique capable d'améliorer les conditions de vie de l'immense majorité des centrafricains.

La gestion des finances publiques s'est, quant à elle, caractérisée par le dysfonctionnement de l'ensemble des administrations et des procédures. Les ressources de l'Etat n'ont jamais atteint 10% du PIB, contribuant ainsi à une accumulation constante des arriérés tant intérieurs qu'extérieurs.

Dans le même temps, le patrimoine économique de l'Etat était bradé, et la portion qui ne l'était pas encore faisait l'objet d'une gestion opaque. L'affairisme des hommes politiques était courant, handicapant le pouvoir de l'Etat.

On a assisté à une situation où la détérioration de l'environnement économique et social coïncidait avec une concentration des pouvoirs et de la majorité de la richesse nationale entre les mains d'une minorité.

Cette concentration de pouvoirs et de richesses a eu pour effet d'affaiblir les institutions dites républicaines, créant des conditions qui favorisent la criminalisation de l'Etat.

Progressivement, les valeurs sociales et culturelles positives se sont émoussées, cédant la place à des contre-valeurs tels le tribalisme, la facilité et l'incompétence.

## L'impasse politique et institutionnelle

Le débat politique, à défaut d'être canalisé par l'ancien régime, a été fortement marginalisé, engendrant de graves frustrations et appauvrissant de ce fait la force de contradiction de la démocratie. Beaucoup d'organisations politiques ne pouvaient s'exprimer en dehors de l'Assemblée Nationale où par ailleurs l'essentiel du débat était fortement instrumentalisé par la Majorité parlementaire.

Aucune des motions de censure du Gouvernement ou de traduction du Chef de l'Etat devant la justice, pour des faits avérés comme le recours à de forces armées non conventionnelles pour sauver son régime, n'a été adoptée. Ces forces armées non conventionnelles ont pourtant violé, pillé et commis des crimes sur les populations civiles.

Les contentieux électoraux nés des élections présidentielle et législatives de 1998 et 1999 n'ont jamais été tranchés en raison de l'immobilisme de la Cour Constitutionnelle.

Les violations constantes de la Constitution par le Chef de l'Etat n'ont donné lieu à aucune décision, quand bien même les faits étaient avérés, comme c'est le cas avec les multiples prises de participation dans le capital de certaines entreprises.

Les autres institutions judiciaires, biens que créées, n'ont eu que de faibles rendements autant que le prouve la faiblesse de leurs décisions.

■ *Progressivement, les centrafricains ont perdu confiance en la justice.*

Dans le même temps, des manifestations pacifiques organisées par les partis d'opposition étaient interdites et des députés étaient arrêtés sans que leurs immunités parlementaires n'aient été au préalable levées.

Les responsables des médias privées étaient traqués et jetés en prison pour avoir publié des articles traitant des dérapages des dignitaires du régime, alors que les médias d'Etat était interdits aux partis politiques qui ne pouvaient donc jouer leur rôle de contre pouvoir démocratique.

De multiples « Etats Généraux » et autres moyens de concertation ont été organisés sans que leurs résolutions ne fassent l'objet d'une moindre concrétisation.

En dépit de ces handicaps, la Communauté Internationale s'est efforcée de soutenir la jeune démocratie centrafricaine.

*Ainsi depuis 1996, avec l'aide la communauté internationale, la République Centrafricaine a expérimenté toutes les formes de gestion consensuelle, mais sans résultat positif.*

*Elle a fini par laisser la communauté internationale qui n'arrivait pas à savoir quelle méthode de maintien de la paix pouvait être la meilleure pour un pays à instabilité politique chronique : l'impasse dans la gestion politique et publique de l'Etat était devenue manifeste.*

En dépit de cette impasse, le peuple centrafricain dans son ensemble, était prêt pour de nouvelles formules pouvant introduire le changement dans la marche du pays. Malheureusement l'adhésion de toutes les forces politiques pour un DIALOGUE NATIONAL a été confrontée aux tergiversations du Gouvernement d'alors et aux multiples et incessants obstacles qu'il faisait surgir. Ces tergiversations ont consolidé l'incrédibilité et renforcé la réserve d'autant plus que des interrogations sont apparues sur la suite d'une telle concertation.

La prise en compte de cette intransigeance a conduit à la formation d'un front de concertation réunissant tant les formations et associations politiques exerçant sur le territoire national que celles exerçant à l'extérieur. Cette certitude allant aussi au fait que dans les circonstances sous revue, et quelle que soit la vigilance des autres acteurs de la vie politique centrafricaine, aucune modification substantielle ne pouvait être mise en place.

#### Le sens du changement du 15 Mars 2003

L'option pour une méthode de changement politique en dehors d'une forme constitutionnelle ou démocratiquement correcte se fonde simplement sur la certitude que les détenteurs du pouvoir de l'époque n'étaient pas prêts d'accepter de perdre un minimum de parcelle de leur pouvoir.

Là réside essentiellement l'explication des événements du 25 Octobre 2002, début de l'insurrection qui a permis la libération du 15 Mars 2003. Le combat concerté des forces civiles et militaires, qui a abouti au renversement du régime précédent, ne pouvait être apprécié autrement tant le changement par les seules méthodes considérées comme étant démocratiques étant rendu impossible.

La Communauté internationale, pour qui le seul mode de changement acceptable est celui des urnes ou tout autre changement à caractère démocratique, s'est logiquement interrogée sur les événements du 15 mars 2003.

Pour les Centrafricains, les événements du 15 mars 2000 doivent être interprétés comme un mode original de sortie de crise, quand les solutions dites politiques (Protocole d'Accord Politique Préalable à la formation du Gouvernement d'Union

Nationale, Pacte de Réconciliation Nationale, Dialogue National, ...) ont toutes montré leurs limites.

La journée du 15 mars 2003 matérialise la dernière expression du peuple qui, las des exactions et des humiliations, s'est soulevé pour se libérer.

Il ne s'agit donc pas d'un « coup d'Etat de plus », car il n'a pas été organisé par un groupe d'officiers, obnubilés par le pouvoir, qui chercheraient à s'en accaparer pour le confisquer.

Mais le peuple centrafricain, les partis politiques et associations qui ont soutenu au prix de leur vie et de leur liberté ce changement ont démontré par la Marche du 28 Mars 2003 leur détermination à sortir de l'impasse dans laquelle le pays se trouvait.

Cette Marche organisée pour soutenir l'arrivée à Bangui des « Forces nouvelles » a permis de démontrer à ceux qui s'interrogeaient encore, l'adhésion du peuple centrafricain au changement intervenu le 15 Mars 2003.

Autant cette Marche était une marche d'enthousiasme et de soutien, autant elle s'affirmait comme la marque d'une nouvelle ère de transformation des valeurs sociales et culturelles centrafricaines.

## LE RETOUR VERS UN NOUVEL ETAT DE DROIT.

Le Gouvernement de Transition a pris la mesure des attentes du peuple et de ses exigences. Il sait que les valeurs nouvelles sur lesquelles l'Etat doit se bâtir doivent être des valeurs de responsabilité, d'effort permanent pour vaincre la pauvreté et l'injustice, la transparence dans la gestion de la chose publique et le soutien tant de la communauté nationale qu'internationale.

Le Gouvernement de Transition entend engager son action politique selon les axes prioritaires suivants :

- Le retour à l'ordre constitutionnel
- La réconciliation nationale par la tenue d'un Dialogue National
- Le désarmement et la restructuration des armées

### Un calendrier réaliste

Le retour à un fonctionnement normal et démocratique des institutions républicaines est la première priorité du Gouvernement qui prévoit la mise en place progressive des institutions sur la période qui devrait prendre fin en Novembre 2005.

Après l'Amnistie - déjà effective - des infractions liées aux événements du 28 Mai 2001, les principales étapes de cette période de transition sont les suivantes :

Activités	Objet	Procédure	Calendrier
<b>Amnistie Générale</b>	<p>Apaisement des esprits et volonté de tourner la page.</p> <p>Amnistie des actes liés aux événements du 28 mai 2001.</p> <p>Arrêt des poursuites sur les dossiers concernant les événements du 25 octobre 2002.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordonnance d'amnistie prise en Conseil des Ministres</li> <li>• Décision de suspension de l'instruction engagée dans le cadre des événements du 25 octobre 2002</li> </ul>	Avril 2003
<b>Conseil National de Transition</b>	<p>Parachèvement du processus de mise en place des organes de la transition</p> <p>Désignation des Conseillers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de concertation entre le gouvernement et les différents acteurs</li> <li>• Cooptation par les entités de leurs délégués au CNT</li> </ul>	Mai 2003
<b>Dialogue National</b>	<p>Réconciliation nationale</p> <p>Rassemblement autour de l'idéal de l'unité nationale</p> <p>Orientations pour un recadrage institutionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise des travaux de la Coordination</li> <li>• Convocation à BANGUI d'une table ronde réunissant partis politiques, ONGs et société civile</li> </ul>	Juin - Juillet 2003
<b>Référendum constitutionnel</b>	<p>Première étape du recadrage institutionnel</p> <p>Elaboration d'une loi fondamentale avec un plus grand équilibre entre les pouvoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convocation d'une Constituante</li> <li>• Examen par le Gouvernement de Transition</li> <li>• Soumission du projet à référendum</li> </ul>	<p>Oct / Déc 2003</p> <p>Mars 2004</p> <p>Septembre 2004</p>
<b>Elections municipales et législatives</b>	<p>Etape décisive de retour à l'ordre démocratique avec la mise en place des organes de démocratie à la base</p> <p>Mise en place de l'Assemblée Nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision du code électoral</li> <li>• Mise en place d'une commission électorale</li> <li>• Recensement électoral</li> <li>• Elections</li> </ul>	<p>Oct / Déc 2004</p> <p>Mars 2005</p> <p>Octobre 2005</p>
<b>Election présidentielle</b>	<p>Election du Président de la République</p> <p>Parachèvement du processus avec l'investiture du nouveau président</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Election</li> <li>• Investiture</li> </ul>	<p>Octobre 2005</p> <p>Novembre 2005</p>

*Nota bene* : avant projet de calendrier non encore approuvé par le gouvernement qu'il faut considérer simplement comme **un document de travail**.

La durée de cette période est déterminée par l'immense tâche de restauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire et par la nécessité de la reconstruction de l'administration locale, deux préalables indispensables à l'organisation de scrutins transparents et crédibles.

### Asseoir une véritable réconciliation nationale

Dans les tout prochains jours, la Coordination du Dialogue National sera réactivée et la préparation de ses assises accélérée pour qu'elles se tiennent avant la fin de l'année 2003.

Dores et déjà, le Gouvernement de Transition s'engage à la réactivation et à la tenue régulière du cadre de concertation permanente entre acteurs politiques initié par le Bureau des Nations Unis en Centrafrique - BONUS - et qu'il faudra réaménager en tenant compte des nouvelles données et que l'on pourrait élargir aux syndicats.

Le Gouvernement de Transition sait que tout Etat démocratique doit donner des réponses claires aux interrogations des citoyens. Or seule la transparence permettra de répondre aisément aux interrogations légitimes des citoyens et de restaurer la confiance entre les Centrafricains.

A compter de son entrée en fonction, le Gouvernement de Transition, outre son engagement à faire face régulièrement à ses dépenses de souveraineté, présentera son rapport de gestion six mois après la fin de l'année civile. Dans un premier temps, les statistiques sur la gestion financière seront périodiquement présentées au Conseil National de Transition pour information et ensuite à la presse.

Le Gouvernement de Transition entend également étendre les mesures récentes prises sur l'identification et l'enregistrement du patrimoine des membres du Gouvernement à toutes les personnes détentrices de pouvoir de décision pouvant avoir un impact sur la vie publique et en particulier sur les finances publiques.

Par ailleurs, les libertés publiques dans leur ensemble seront garanties et respectées. L'exercice des droits fondamentaux ne souffrira d'aucune entorse. Dans cet ordre d'idée, l'accès des partis politiques et des syndicats aux médias publics sera permanent d'autant plus qu'il peut favoriser la réconciliation nationale.

## Apporter une solution durable au problème sécuritaire

Réinstaurer et consolider la démocratie en République Centrafricaine implique non seulement le respect du calendrier politique présenté ci-dessus mais impose également au Gouvernement de Transition un traitement urgent de la situation militaire et sécuritaire, sans quoi la volonté de restauration de la liberté de circulation et d'expression sera vaine.

Déjà des résultats importants ont été obtenus dans la capitale, en dépit de quelques résidus d'insécurité qu'il faudra s'attacher à résorber. Il reste aussi la situation de tout l'arrière-pays. En conséquence, des actions vigoureuses pour l'intensification du Désarmement et la consolidation de la Sécurité doivent être entreprises.

S'agissant du désarmement, le Gouvernement de Transition entend procéder par étapes :

- Etape 1 : information, sensibilisation et restitution volontaire ;
- Etape 2 : ramassage des armes sur dénonciation ;
- Etape 3 : ramassage par la force et poursuite judiciaire.

Mais ces actions indispensables ne pourront pas se faire en comptant uniquement sur nos forces armées nationales, que les crises successives ont considérablement affaiblies et dont l'effectif est actuellement estimé à environ 3000 éléments.

L'armée nationale est une armée démotivée, minée par le défi de commandement et une perte de confiance des hommes de troupes vers leurs supérieurs. A cela il faut ajouter le délabrement des infrastructures.

C'est pourquoi le Gouvernement de Transition compte :

- sur la redéfinition des attributions des forces de la CEMAC, ainsi que le renforcement de leur effectif,
- leur participation aux opérations de Désarmement rendu indispensable en raison de la prolifération des armes de guerre sur le territoire national et le développement de l'insécurité,
- leurs implications dans la restructuration progressive des forces armées centrafricaines, la formation des gendarmes et des policiers, et l'amorce de la réhabilitation des infrastructures militaires,
- leur redéploiement sur l'ensemble du territoire où elles pourront contribuer à la lutte contre l'insécurité sur les axes principaux et dans les grandes agglomérations,
- sur l'assistance technique de tous les pays amis.

Le retrait des forces de la CEMAC ne pourra alors se faire que progressivement et proportionnellement aux progrès enregistrés dans la restructuration des Forces Armées Centrafricaines - FACA..

## Restaurer la crédibilité extérieure de l'Etat

La République centrafricaine doit être un Etat ouvert sur le monde et conscient de ses responsabilités et de son intégration dans l'ensemble des organisations sous-régionales et internationales.

Cette ouverture se fera avec des Gouvernements et des Etats reconnus comme tels et non avec des entités politiques non conventionnelles. C'est ce qui explique les visites des principaux dirigeants du Gouvernement de Transition aux Etats membres de la CEMAC, de la CEEAC, visites qui se poursuivront auprès des autres pays amis.

Il est en effet important d'expliquer le changement du 15 mars 2003 et aussi démontrer le caractère responsable et sérieux des nouvelles relations diplomatiques que la République centrafricaine entend re-instaurer dans ses relations d'Etat à Etat.

## Bâtir un Etat moderne et démocratique

L'ambition politique du Gouvernement de Transition est d'asseoir les bases de l'édification d'un Etat moderne et démocratique. Il s'agit d'une tâche qui sera longue et fastidieuse, mais le Gouvernement de Transition est convaincu que son sérieux et sa détermination seront des éléments catalyseurs.

Pour tenir ses engagements, le Gouvernement s'engage à restaurer une administration forte, compétente, caractérisée par un degré élevé du sens de l'Etat. Toutes les formes d'exclusions qui ont miné et fragilisé son fonctionnement devront être abolies.

Le Gouvernement est conscient que l'Etat et son administration doivent être unis dans l'action publique pour répondre d'une manière satisfaisante aux attentes du peuple. C'est pourquoi, après la nomination des préfets, les autres organes administratifs devront être également mis en place sur base de compétence, d'intégrité et de sens élevé de l'Etat afin de restaurer l'autorité de l'Etat.

Le nouvel Etat centrafricain doit être le garant de la cohésion sociale, d'une action ré distributive pour permettre aux plus démunis de disposer des biens et services collectifs, corriger le paradoxe d'un amoncellement de richesses à coté d'inégalités, sources de jalousie et de frustrations. Chaque centrafricain doit au moins pouvoir disposer de l'accès au savoir, à la santé, au respect de ses droits et à un revenu lui permettant de vivre décemment.

Tel est l'engagement du Gouvernement de Transition.